

Compte-rendu du Conseil municipal du Mercredi 25 Avril 2018

PRESENTS : GABAIL M - MAUPEU M — ROUDET JC – BRUZAUD Ch - SOLOME L – CAUSSIEU P – FERNANDES D – TRESCAZES C -LABIT P -CASTAGNE A -

ABSENTS: ABELARD C- RAYNAL JF- COMBRE F - HAURINE N - MINCHELLA F (*procuration à CAUSSIEU P*)
LECONTE N - BRUN Y-

Secrétaire de séance : MAUPEU M -

Soit 10 présents (quorum atteint) et 11 votants (1 procuration)

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE

Compte-Rendu du Conseil précédent : aucune remarque n'a été transmise (approuvé à l'unanimité)

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS – BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

Le Maire présente au Conseil Municipal les budgets primitifs de l'année 2018 qui s'équilibrent selon le détail ci-dessous :

- **Le budget annexe de l'eau est adopté à 10 voix pour et 1 abstention (P. CAUSSIEU)**

Section de Fonctionnement : Dépenses : 122.442,12 € Recettes : 122.442,12 €

Section d'Investissement : Dépenses : 741.714,44 € Recettes : 741.714,44 €

- **Le budget annexe de l'assainissement est adopté à 11 voix pour**

Section de Fonctionnement : Dépenses : 101.544,33 € Recettes : 101.544,33 €

Section d'Investissement : Dépenses : 250.394,98 € Recettes : 250.394,98 €

- **Le budget annexe du Desman est adopté à voix 9 pour et 2 voix contre (P. CAUSSIEU + F.MINCHELLA)**

Section de Fonctionnement : Dépenses : 45.508,54 € Recettes : 45.508,54 €

Section d'Investissement : Dépenses : 77.542,32 € Recettes : 77.542,32 €

P Caussieu rappelle que le motif de non reconduction réside dans la gestion même du bâtiment communal.

- **Le budget annexe « station de ski » est adopté à 10 voix pour et 1 abstention (P. CAUSSIEU)**

Section de Fonctionnement : Dépenses : 2.764.715,40 € Recettes : 2.764.715,40 €

Section d'Investissement : Dépenses : 496.348,12 € Recettes : 496.348,12 €

- **Le budget principal est adopté à 8 voix pour, 2 voix contre (P. CAUSSIEU + F.MINCHELLA) et 1 abstention (L. SOLOME).**

L. Solomé s'est abstenu en raison de son désaccord sur le projet de Troumouse qui fait courir 2 risques importants – besoin en trésorerie de 600 KE à couvrir par un prêt relais de 2 ans dans l'attente du versement des subventions et aucune visibilité sur l'exploitation.

Section de Fonctionnement : Dépenses : 3.695.810,29 € Recettes : 3.695.810,29 €

Section d'Investissement : Dépenses : 2 374.643,70 € Recettes : 2 374.643,70 €

Le Conseil Municipal approuve donc ces budgets.

VOTE DES TAUX DE FISCALITE

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'établissement du budget primitif 2018, le Conseil municipal doit procéder au vote des taux d'imposition des taxes directes locales.

Après avoir pris connaissance de **l'état 1259 -notification des taux d'impositions des taxes directes locales pour 2018-** le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Vote** les taux des taxes directes locales suivantes pour 2018:

Pour la Commune nouvelle Gavarnie-Gèdre :

- taxe d'habitation 21,25%

- taxe foncière sur le bâti 17,01 %
- taxe foncière sur le non bâti 53,62 %

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2018

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la nécessité de fixer pour l'année 2018 les tarifs (hors taxes) des redevances d'assainissement et eau potable.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- **Fixe** les différents tarifs comme suit :

2018	Eau			Assainissement	
	forfait	prélèvement	pollution	forfait	modern
foyer	50,00 €	2,00 €	28,00 €	54,55 €	20,00 €
meublé supplémentaire	27,27 €	2,00 €	28,00 €	36,36 €	20,00 €
camping	0,91 € /lit	0,06€/lit	0,5€/lit	0,91€/lit	1€/lit
hôtel, chambres	1,82 € /lit	0,10€/lit	1€/lit	2,73€/lit	1€/lit
gîtes groupe, centres	1,82 € /lit	0,10€/lit	1€/lit	2,73€/lit	1€/lit
bar-resto	100,00 €	4,00 €	56,00 €	109,09 €	40,00 €
commerces	25,00 €	1,00 €	14,00 €	27,27 €	10,00 €

APPEL A CANDIDATURES POUR EMPLOIS SAISONNIERS

Monsieur le Maire rappelle que la commission du personnel s'est réunie auparavant afin de faire des propositions de postes de saisonnier pour les étés 2018 et 2019.

Les propositions sont les suivantes pour les ouvertures de postes :

AGENTS D'ENTRETIEN POUR TOUS TRAVAUX D'INTERET COMMUNAL :

- 4 agents d'entretien à temps complet – 35 h / semaine – 6 mois – Titulaire du permis V.L.
A compter du mois de Mai

PISCINE PATINOIRE : De Juillet au 1er Dimanche de Septembre

- 1 caissier (ère) à temps incomplet - 24h / semaine –
- 1 maître-nageur sauveteur (diplôme BEESAN + recyclage PSE1 et PSE2) – à temps complet –
- 1 maître-nageur sauveteur (diplôme BEESAN + recyclage PSE1 et PSE2) – à temps partiel – 18 h/heb minimum

PEAGE :

- Juin et Septembre :1 caissier(e) à temps complet – 35 h/semaine + 1 caissier(e) à mi-temps- 17,5 h/semaine;

Juillet et Août : 2 caissiers(es) à temps complet – 35 h/semaine

PARKINGS GAVARNIE :

- 1 Responsable parking - 35 h / semaine – 6 mois – à compter du mois de Mai.
- 1 agent parking – 35 h / semaine – 3,5 mois – à compter du mois de Juin.
- 1 agent parking – 35 h / semaine – 2,5 mois – à compter du mois de Juillet
- 1 agent parking – 35 h / semaine – 2 mois – à compter du mois de Juillet.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour prendre toutes les dispositions nécessaires à ces recrutements.

ATTRIBUTION MARCHES TROUMOUSE

Pas de décision, ce point est reporté

REMONTÉE GAVARNIE – COL DES TENTES : ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE UTN

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, lance la procédure de l'Unité Touristique Nouvelle pour la mise en œuvre du projet « Gavarnie-Espézières ».

La maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'agence AGATE de Chambéry pour un montant de 18.106 € HT.

HOTEL DES VOYAGEURS : CONTRE-PROPOSITION FINANCIERE DE LA NACC

La société NACC, propriétaire de l'hôtel des voyageurs propose la vente à la Mairie de ce bien pour un montant de 48.000 €.

Après vote le Conseil municipal décide de racheter ce bien pour un montant de 42.000 €.

A 5 voix pour (M. GABAIL, CH BRUZAUD, JC ROUDET, L SOLOME, P LABIT)

3 voix contre (C TRESCAZES, P. CAUSSIEU, D FERNANDES) et 3 abstentions (A CASTAGNE, M MAUPEU, F. MINCHELLA)

PROJET DE CREATION D'UNE ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE AUTORISEE SUR COUMELY

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du souhait des éleveurs de Coumely de Gèdre de lancer une réflexion sur la mise en valeur de ce quartier visant à améliorer l'accès, l'entretien et l'utilisation du secteur. Cette mise en valeur nécessite la création d'une association regroupant tous les propriétaires pouvant porter ces travaux. La forme d'association la plus adaptée reste l'association foncière pastorale autorisée. Monsieur le Maire propose d'accompagner la réflexion sur la mise en place d'une AFP sur Coumely de Gèdre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Propose d'accompagner les éleveurs et porter la réflexion pour la mise en place d'une AFP autorisée sur Coumely de Gèdre,
- Sollicite l'appui du GIP-CRPGE pour assurer l'appui technique et l'animation du groupe de travail chargé d'élaborer un projet d'AFP (objectifs, périmètre, statuts, étude foncière,...)
- Désigne le(s) membre(s) du conseil municipal suivant(s) pour participer au groupe de travail :
 - Jean-Claude ROUDET
 - André CASTAGNE

Le Conseil, après avoir entendu Monsieur le Maire, approuve le projet de création d'une Association Foncière Pastorale sur le secteur de Coumély de Gèdre.

LOCATION GARAGE ANCIENNE GENDARMERIE

Monsieur le Maire expose la demande adressée par Monsieur Laurent Gahery pour la location d'un garage dans l'ancienne gendarmerie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- **Décide** d'attribuer en location à Monsieur Lauren GAHERY, un garage de l'ancienne gendarmerie, pour un montant mensuel de soixante euros (60.00€) du 1^{er} Juillet 2018 au 30 septembre 2018.
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer le bail de location correspondant.

DIVERS

- 1- Le Conseil municipal, à l'unanimité décide de retirer les délibérations des communes historiques de Gavarnie et de Gèdre qui avaient prescrits la révision du Pos valant transformation en PLU.
- 2- Le Conseil municipal, à l'unanimité entérine la décision de la commission parking. A savoir, mise en place de la barrière à 9h00, à compter du 1^{er} Juin 2018. Les tarifs sont inchangés par rapport à 2017.
- 3- Philippe PUJO sollicite la location de l'ancienne Poste pour son personnel saisonnier. Décision reporté. La Commission des travaux se réunira sur place afin de définir les travaux à effectuer.
- 4- C TRESCAZES demande si le Maire a des informations relatives aux compteurs Linky. Pas d'information à ce jour.
- 5- P LABIT contactera le Syndicat de Ramassage scolaire pour étudier la mise en place d'un ramassage pour les élèves qui vont au lycée d'Argelès. Cela se pratique actuellement sur Barèges.
- 6- D FERNANDES demande l'envoi d'une note relative au déneigement chez les privés.

Séance levée à 23h00